

# ALERTE À L'INDUSTRIE

VEUILLEZ AFFICHER

## Mort

VEUILLEZ AFFICHER

## Conducteur de VTT meurt d'une blessure à la tête suite à une chute de son véhicule

### Que s'est-il produit?

Un travailleur sylvicole de 21 ans utilisait un véhicule tout terrain et une remorque pour ramasser du matériel de plantation restant d'un bloc complété. C'était un conducteur de VTT expérimenté et qualifié. Il travaillait seul mais il était en communication avec son superviseur, par radio et par téléphone cellulaire, à qui il avait parlé avant de commencer la tâche de nettoyage. Alors qu'il circulait avec la remorque vide sur un des chemins de bloc, il a rencontré un camion qui circulait en sens inverse. La rencontre s'est faite dans une courbe vers la gauche à visibilité restreinte. Il a dû dévier brusquement pour éviter une collision. Il a manqué le camion mais il n'a pas été capable de garder le VTT et la remorque sur la route. Lorsque que le VTT a quitté la route, il a passé sur un petit accotement laissé par la niveleuse et sur une légère dépression de l'autre côté. La bosse a apparemment fait tomber l'opérateur du VTT et qu'il se cogne la tête sur la remorque. Il est mort des suites de ses blessures.

### Pourquoi ceci s'est-il produit?

L'opérateur de VTT ne portait pas de casque. Une étude menée en Alberta a révélé que des 64 morts liées à la conduite de VTT dans la province, entre 2002 et 2006, 66 p. 100 de ceux qui sont morts ne portaient pas de casque. Parmi les conducteurs de VTT qui sont morts des suites de leurs blessures, 83 p. 100 ne portaient pas de casque.

### Comment peut-on prévenir ce genre d'incident?

Lorsqu'un conducteur de VTT ne prend pas les précautions de base comme porter un casque, un incident apparemment mineur peut avoir des conséquences dévastatrices. Les dangers typiques associés à l'utilisation de VTT deviennent considérablement plus graves lorsque le VTT circule sur une route d'exploitation où les conditions et la circulation sont souvent imprévisibles. Les VTT pèsent plusieurs centaines de kilos, peuvent se déplacer à grande vitesse et se renversent facilement. On doit donc les conduire avec prudence et faire preuve de bon jugement en tout temps. Les VTT qui tirent une remorque sont plus lourds et plus difficiles à conduire.

Un programme de formation sur les VTT est une première étape nécessaire pour tout conducteur. Beaucoup d'organismes compétents offrent cette formation, mais celle-ci doit satisfaire aux exigences de formation sur VTT du Conseil canadien de la sécurité (CCS). Les conducteurs de VTT doivent aussi suivre l'orientation de leur compagnie en matière d'utilisation sécuritaire de VTT.

La conduite à des vitesses appropriées en tout temps est un élément essentiel de la sécurité en VTT. Le port de l'équipement de protection personnelle est aussi critique. Un casque approuvé par la CSA, de la protection pour les yeux, des pantalons longs, des bottes appropriées, des gants et des vêtements haute visibilité peuvent aider considérablement à réduire le risque de blessure.

La partie la plus importante nécessaire à la sécurité des employés en VTT est d'évaluer leur habilité à employer les pratiques sécuritaires de façon constante. Les superviseurs devraient également surveiller, de façon régulière, l'utilisation des VTT par les employés et s'occuper sans délais des manquements à la sécurité comme l'omission du port du casque avant qu'une tragédie comme cet incident ne se produise.

L'ASTIFO a publié un sujet « Parlons sécurité » sur l'utilisation sécuritaire des VTT que l'on peut télécharger de son site web, afin de l'utiliser lors d'une courte réunion sur la sécurité. Pour de plus amples renseignements sur la sécurité en VTT, communiquez avec votre conseiller-instructeur local.

[www.astifo.on.ca](http://www.astifo.on.ca)